

N° 219 Du 13 prairial an 12

f 118

Laissez passer librement guillemine Monmiche Comrit de l'an 12 suppléant par Casse
natif d Fausse domicilié à Uz municipalité
d Uz département d Uz Cantal âgé de 21 ans, taille
d m. 59 centimètres cheveux bruns sourcils bruns yeux châtain
front ordinaire nez bien fait bouche moyenne menton ronde visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°

allant au voyage ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 1 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de maire de Fausse le prairial

en date du 13 et sur l'attestation du citoyen Nicolas Lescurry demeurant

à Fausse et du citoyen Ju Baptiste Briu demeurant à

Andelat lesquels ont signé avec nous de l'usant meye

Guillaume Monmiche
Lescurry
Muy

N° 220 Du 15 id

Laissez passer librement Jean Pierre Bastide suppléant par
natif d Uz domicilié à Naucelles municipalité
d Uz département d Uz Cantal âgé de 29 ans, taille
d m. 67 centimètres cheveux bruns sourcils bruns yeux bruns
front ordinaire nez gross bouche moyenne menton ronde visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°

allant au voyage ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de maire de Naucelles

en date du 14 et sur l'attestation du citoyen Ante Chablat demeurant

à Naucelles et du citoyen Ju Baptiste Briu demeurant à

Uz lesquels ont signé avec nous de l'usant meye

Bastide
Chablat
Muy

N° 221 Du 15 id

Laissez passer librement Jacques Perrot
natif d Naucelles domicilié à Uz municipalité
d Uz département d Uz Cantal âgé de 35 ans, taille
d m. 67 centimètres cheveux bruns sourcils châtain yeux bruns
front ordinaire nez bien fait bouche moyenne menton ronde visage
ovale marqué des petites taches inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°

allant au voyage ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 1 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de maire de Naucelles

en date du 14 et sur l'attestation du citoyen Ante Chablat demeurant

à Naucelles et du citoyen Ju Baptiste Briu demeurant à

Uz lesquels ont signé avec nous de l'usant meye

Perrot
Chablat
Muy